



Annales historiques de la Révolution française

336 | avril-juin 2004
L'Espagne et Napoléon

Les élites et le peuple face à l'invasion napoléonienne : pratiques sociales traditionnelles et politique moderne (1808 – 1812)

Richard Hocquellet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/1680>

DOI : 10.4000/ahrf.1680

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 71-89

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Richard Hocquellet, « Les élites et le peuple face à l'invasion napoléonienne : pratiques sociales traditionnelles et politique moderne (1808 – 1812) », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 336 | avril-juin 2004, mis en ligne le 15 juillet 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/1680> ; DOI : 10.4000/ahrf.1680

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

Les élites et le peuple face à l'invasion napoléonienne : pratiques sociales traditionnelles et politique moderne (1808 – 1812)

Richard Hocquellet

- 1 Le choc de 1808 en Espagne, à savoir les abdications de la famille royale en faveur de Napoléon dont les troupes stationnent déjà dans le pays, provoque le déroulement d'un processus complexe qui, schématiquement, part d'une réaction patriotique à forte teneur conservatrice et aboutit à l'élaboration d'une constitution libérale.
- 2 Ce qui nous intéresse ici est de saisir les mécanismes de mobilisation et les modalités de l'engagement des acteurs. Sur fond de guerre et surtout en raison de la crise politique marquée par la lutte entre deux gouvernements (celui de José I^{er} et celui des patriotes), la population espagnole ne peut se tenir à l'écart des événements. Elle est convoquée lors des manifestations de loyauté à Ferdinand VII et de rejet de la nouvelle dynastie. Elle est appelée à contribuer à l'établissement des fondements politiques de la résistance. Enfin, elle est invitée à élire ses représentants au sein d'une assemblée nationale constituante.
- 3 Plutôt que de partir du discours qui présente les justifications des différentes actions des patriotes, nous préférons repérer les différentes pratiques qui à chaque étape réalisent l'action. Un des enjeux de ce choix de méthode est de repenser la question de l'engagement populaire et du rôle des élites dans le mouvement patriotique. Jusqu'à nos jours, il est difficile de ne pas associer le patriotisme espagnol pendant la Guerre d'indépendance, au peuple en armes, au slogan simple et assimilable par la masse (roi, religion, patrie). Pourtant, qu'en est-il des catégories qui se placent en haut de la hiérarchie sociale ? Elles ont été le plus souvent considérées comme des relais de la mobilisation du peuple. Pour Artola, l'engagement de l'élite est nécessaire pour faire triompher le patriotisme, compte tenu de l'inexpérience et du faible poids politique et social de ses promoteurs¹. Lovett et Martínez de Velasco considèrent que l'élite ne peut résister à la force de la pression populaire. Le premier pour en conclure à la faillite des

institutions d'Ancien Régime². Le second pour remarquer la recomposition des autorités traditionnelles locales³. Richard Herr conceptualise ces points de vue en opérant une distinction intéressante entre la « nation politique » c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui, dans la monarchie, conscientes de posséder des droits et des privilèges, exercent l'autorité (nobles, patriciens, clergé) et le peuple. Il envisage le soulèvement comme une commotion populaire obligeant la nation politique à prendre parti⁴.

- 4 Plutôt que de discuter chacune de ses interprétations, je propose ici de refaire le parcours en me tenant au plus près des sources.

La mobilisation patriotique

- 5 Le soulèvement patriotique de la fin du mois de mai 1808 est à la fois une série d'événements et le récit qu'en a fait le comte de Toreno dans *Historia del levantamiento, guerra y revolución de España* (1835-1837). Pour Toreno, les événements des différentes provinces participent d'une même logique menant à la résistance contre les troupes napoléoniennes et à l'organisation d'autorités indépendantes du pouvoir central collaborant avec les Français (les juntas patriotiques). La métaphore du soulèvement (*levantamiento*) renvoie à l'idée de forces qui se dressent soudainement. Elle indique une rupture entre un état de passivité et une réaction énergique. La description du soulèvement que donne Toreno s'efforce de rendre compte du phénomène de refus de la soumission : les Espagnols gisaient sous la domination française, ils se lèvent ensemble pour se libérer. La force de conviction du récit explique le succès de la métaphore du soulèvement.

- 6 Le récit de Toreno se déroule par provinces, en partant de celle qu'il estime s'être soulevée la première, les Asturies. Le principe est conservé par Miguel Artola (*Los orígenes de la España contemporánea*, 1959, repris dans *La España de Fernando VII*, 1968) et par Angel Martínez de Velasco (*La formación de la Junta central*, 1972), même s'ils modifient l'ordre de présentation des provinces. Pour ma part, plutôt que de reprendre la présentation géographique, j'ai préféré établir une stricte chronologie des événements⁵. Elle convient mieux pour saisir l'ensemble du soulèvement et faire apparaître les phénomènes de circulation des informations de ville à ville. Elle peut mettre en valeur des foyers de soulèvement ou, au contraire, des retards dans le soulèvement. Elle révèle quatre caractères particuliers du soulèvement patriotique : il se produit dans des villes libres de troupes napoléoniennes ; il se déroule rapidement (entre le 22 mai et le 14 juin pour toute l'Espagne, un à quatre jours par ville) ; il se diffuse à partir de certaines villes ; il se conclut par l'établissement d'une junta patriotique.

- 7 Le court délai qui sépare les premières manifestations de l'érection de la junta montre que les autorités locales sont facilement déstabilisées par la situation. L'avis des abdications de la famille royale et la convocation des Cortès de Bayonne jettent le trouble parmi la population et mettent dans l'embarras les responsables des autorités. Les autorités locales accèdent rapidement aux revendications de la foule, indiquant la détermination des manifestants et l'intensité de la menace qui pèse sur l'ordre public. La rapidité du déroulement du soulèvement ne se comprend que si l'on tient compte de la sensibilisation de la population aux problèmes posés par l'occupation française et par les abdications de la famille royale. Plusieurs villes (Oviedo, Santander, Zamora, Cordoue, Séville, Badajoz) ont connu une agitation sporadique au long du mois de mai. Des groupes de personnes se sont formés pour préparer la résistance. Le phénomène est avéré à Oviedo⁶, à Valence, autour des frères Bertrán de Lis⁷ et à Badajoz, où un groupe de

patriotes est resté mobilisé après la réception du *bando* de Móstoles⁸. C'est le cas aussi à Séville : des patriotes « antigodoyistes » se retrouvent régulièrement au Blanquillo⁹.

- 8 La réussite de la journée d'émeute programmée est assurée par le recrutement de paysans des alentours : à Oviedo et Valence, le 24 mai, et à Séville, le 26 mai. À Valence, des témoignages rapportent que les frères Bertrán de Lis offrent huit réaux à ceux qui participent à la manifestation prévue pour forcer les autorités à proclamer Ferdinand VII¹⁰.
- 9 Ces quatre villes sont également les foyers du soulèvement dans leur région et même au-delà. À partir d'Oviedo, le mouvement patriotique diffuse vers Santander, la Galice et le León. Chaque fois, l'arrivée des émissaires provoque une agitation parmi la population. À la Corogne, l'émissaire est sommé de quitter la ville par le régent de l'audience¹¹. À Valence, la junte patriotique envoie des courriers officiels vers la Catalogne (soulèvement de Tortosa le 29 mai), le royaume de Murcie où Carthagène s'est déjà soulevée (soulèvement d'Alicante, sur la route entre Valence et Murcie, le 28 mai) et les Baléares (soulèvement de Palma de Majorque le 29 mai). Séville est le foyer du soulèvement de la totalité de l'Andalousie : la junte patriotique envoie des émissaires vers Cordoue (28 mai) et Jaén (30 mai), vers Grenade (29 mai) et vers Cadix (28 mai)¹². Séville diffuse également le mouvement patriotique vers le sud-ouest avec l'envoi d'un émissaire à Badajoz (1er juin). À partir de Badajoz, l'Estrémadure se soulève. Le mouvement suit les routes en direction de Cáceres et de Trujillo.
- 10 D'autres foyers sont repérables, de moindre importance, car limités à la province. À partir de Saragosse, se soulève l'Aragon : Teruel¹³, Molina de Aragón (31 mai), Albarracín (4 juin). Le soulèvement du León semble influencer sur la situation de Zamora où les premières manifestations ont lieu le 31 mai.
- 11 Des régions comme la Castille et la Catalogne, où les troupes napoléoniennes stationnent dans certaines villes, ne fonctionnent pas selon le schéma d'un foyer diffusant le mouvement. Les villes de Catalogne qui se soulèvent le font de manière dispersée, recevant des nouvelles, soit du Levant (Tortosa, Tarragone), soit de l'Aragon (Lérida). En Castille, après le soulèvement de Valladolid, le capitaine général, président de la junte patriotique, autorise la formation de juntas subalternes dans les villes libres. Il ne s'agit plus du soulèvement patriotique, mais de l'obéissance aux ordres de l'autorité supérieure de la province.
- 12 L'écart repérable entre le soulèvement du centre d'un foyer et les autres villes tend à montrer qu'il est souvent nécessaire qu'un événement local survienne pour déclencher le processus. Les déclencheurs peuvent être classés en plusieurs types.
- 13 Le premier correspond à la réaction contre des nouvelles provenant des autorités françaises ou du gouvernement de Madrid, la réception du courrier étant le moment crucial. La principale nouvelle à l'origine des réactions les plus fortes est celle des abdications de la famille royale espagnole, parues dans la *Gaceta de Madrid* du 20 mai. Ici, l'exemple de Valence peut servir de modèle. Le 23 mai, à l'arrivée du courrier, la *Gaceta de Madrid* est lue en public, comme à l'accoutumée. La population s'est déjà émue à la lecture publique des proclamations de Murat et de la Junte de gouvernement suite aux événements du 2 mai. À la recherche de nouvelles de la capitale, de plus en plus de monde se presse à l'arrivée du courrier, entraînant une certaine tension qui explique l'agitation rapide de l'auditoire le 23 mai¹⁴. Entendant l'avis des abdications, il lance des cris d'indignation et de colère. Des passants, alertés par l'agitation se joignent à l'auditoire et

l'indignation tourne à la manifestation. La foule déchire tous les exemplaires de la gazette et fait de même avec le nouveau papier timbré, qui porte la mention du gouvernement de Murat¹⁵. À Manresa, le 2 juin 1808, des habitants brûlent le papier officiel qui vient d'arriver¹⁶.

- 14 Les nouvelles des abdications ne déclenchent pas toujours de telles manifestations, ou du moins, l'indignation ne se transforme pas en actions si déterminantes. D'autres nouvelles, reçues plus tard, peuvent servir de détonateur auprès d'une population déjà alertée et à l'affût d'informations. Le cas de Zamora est représentatif d'une mobilisation en deux temps occasionnée par la réception des nouvelles.
- 15 Dès le 16 mai, les habitants de Zamora ont appris - par la rumeur ? - les abdications, ce qui avait provoqué une certaine émotion¹⁷. Le 31 mai, lors d'une manifestation de rue, la population a demandé au gouverneur des armes pour pouvoir résister aux Français¹⁸. Mais, le 2 juin, la divulgation du contenu d'un courrier officiel déclenche une véritable émeute. Il s'agit de la préparation des Cortes de Bayonne chargées de mettre au point une nouvelle constitution et de la confirmation des autorités par le nouveau gouvernement de Madrid. La foule demande à la municipalité de brûler l'ordre en question. Devant le refus de la municipalité, l'agitation grandit : des manifestants font sonner les cloches pour alerter la population et des menaces sont brandies contre les autorités qui finissent par céder dans la soirée¹⁹.
- 16 Les mécanismes de la mobilisation liée à la réception de nouvelles se retrouvent ailleurs, avec des variantes dans les dates et les circonstances. Par exemple, à Murcie, la nouvelle du soulèvement de Carthagène déclenche l'action. Cette ville s'étant, elle, soulevée directement à la réception des nouvelles des abdications, le 24 mai²⁰. L'information, venant de Carthagène est transmise aussi à Orihuela et provoque les mêmes conséquences²¹. Un scénario identique se produit à Jaén quand, le 30 mai, la population apprend que la municipalité a reçu un courrier de la Junte de Cordoue annonçant le soulèvement de cette ville. La foule exige la lecture publique de la nouvelle et une réponse dans le même sens²².
- 17 Les villes de Grenade, Cordoue (nouvelles du soulèvement de Séville)²³ et Saragosse (nouvelles directes des abdications)²⁴ vivent le même type de déclencheur de la réaction patriotique.
- 18 Un autre déclencheur des mécanismes de mobilisation est l'absence de célébration pour la Saint Ferdinand, le 30 mai. Avec l'arrivée au trône de Ferdinand, cette fête traditionnelle de la monarchie espagnole prend une valeur symbolique supplémentaire. Compte tenu des abdications de la famille royale et par crainte de troubles pendant les festivités, les responsables de l'autorité préfèrent ne rien organiser. Un tel manquement à la tradition est ressenti avec crainte par la population qui réalise concrètement ce que signifie le changement dynastique. Des habitants s'assemblent et lancent des vivats à Ferdinand VII et crient « mort aux Français ». Les manifestations se déroulent de la même façon que dans les descriptions précédentes pour aboutir à la décision de résistance aux Français et à la formation de nouvelles autorités locales. Ce schéma se retrouve à Badajoz, où l'agitation qui régnait à la réception des nouvelles du 2 mai a été relancée par celles du soulèvement de Séville. À la Corogne, malgré la présence d'autres éléments d'agitation (défiance vis-à-vis du nouveau capitaine général, Filangieri, nommé par Murat²⁵ et arrivées d'émissaires patriotes des Asturies et du León), l'étincelle du soulèvement a lieu en ce jour de fête, oublié volontairement par les autorités²⁶.

- 19 Le jour férié peut intervenir comme élément, car, comme le remarque Toreno, il y a, ces jours-là, du monde dans les rues, libre de son temps et plus facile à mobiliser pour une manifestation. Par exemple, c'est le jour de l'Ascension, le 26 mai, que la population de Santander se soulève (le déclencheur semble être les nouvelles du soulèvement d'Oviedo dans un climat d'inquiétude face à l'approche de troupes françaises)²⁷. Les soulèvements ayant lieu un jour férié pourraient servir à valider l'hypothèse d'une programmation de ces journées. Seul le cas de Séville est avéré : là, le groupe de patriotes réuni autour du comte de Tilly, est décidé à forcer le soulèvement de la ville. La journée d'action est prévue pour le jour de l'Ascension. Elle mobilise des soldats ralliés à la cause et de nombreux habitants (*inmenso gentío*)²⁸. Pour Grenade, soulevée le dimanche 29 mai, Toreno indique que parmi la foule, il y avait des paysans des alentours venus accompagner l'officier qui transmettait les nouvelles du soulèvement de Séville²⁹.
- 20 Un dernier élément peut jouer pour déclencher le soulèvement : quand ce n'est pas une réaction à des nouvelles ou à l'absence de festivités pour la Saint Ferdinand, la crainte de se voir attaquer par les Français déclenche le soulèvement. Dans les régions proches des armées françaises le phénomène peut se vérifier. Il s'agit surtout de la Catalogne et de la Castille. Une partie de la Castille a réagi de cette façon, mais les troupes françaises ont réussi à mater le mouvement dès les premiers jours de l'insurrection. Ségovie, soulevée aux premiers jours de juin (la junte patriotique est établie le 3 juin), est prise par les Français le 7 juin. Valladolid, tête du soulèvement de la Vieille Castille, est occupée le 10 juin. En Catalogne, les villes soulevées sont à proximité des troupes napoléoniennes installées à Barcelone. À Gérone, devant l'attitude ambiguë de la municipalité qui semble collaborer avec le gouvernement de Madrid³⁰, l'inquiétude de la population augmente de jour en jour pour atteindre son paroxysme le 5 juin, quand une manifestation force la municipalité à mettre la ville en défense et à couper les relations avec Barcelone³¹.
- 21 La spontanéité de la participation de la population au soulèvement est une idée produite par le patriotisme au lendemain des journées de manifestations. Elle a été reproduite par l'historiographie espagnole du XIXe siècle. Le premier auteur à la relayer avec brio est le comte de Toreno. Utilisé par de nombreux historiens par la suite (et jusqu'à nos jours, en raison de la somme d'informations qu'il contient) le texte de Toreno sert de fondement à nombre de clichés sur le patriotisme des Espagnols pendant la Guerre d'Indépendance. Il constitue la vulgate du patriotisme dans sa version libérale et populaire. Libérale, du fait de l'appartenance politique de l'auteur et de ses mandats aux Cortes de 1810 puis de 1820. Populaire, du fait de la large diffusion de l'œuvre.
- 22 Toreno ouvre le troisième livre de son œuvre par un commentaire sur la mobilisation lors du soulèvement, qui servira de base à la thèse de la spontanéité.
- « L'histoire ne nous a pas donné d'exemple plus grandiose d'un soulèvement si soudain et si unanime contre une invasion étrangère. Comme si un accord prémédité, comme si une intelligence suprême avaient gouverné et dirigé une si glorieuse détermination, la plupart des provinces se soulevèrent spontanément, presque le même jour, sans qu'elles aient reçus beaucoup de nouvelles de l'insurrection des autres, et toutes animées par un même esprit d'exaltation et d'héroïsme. »³²
- 23 Le schéma repose sur un principe qui ne peut plus nous satisfaire : l'évidence de la volonté de résistance, comme s'il s'agissait d'éléments originels diffus s'incarnant tout à coup dans le peuple assemblé. Il présuppose une essence patriotique se révélant lors du soulèvement.

- 24 Ne pouvant nous contenter des affirmations de Toreno et considérant que le soulèvement patriotique général de l'Espagne "ne va pas de soi", nous devons interroger différemment les sources pour comprendre les événements de la fin du printemps 1808 et vérifier la validité de l'idée de spontanéité et d'unanimité.
- 25 L'unanimité est facilement remise en cause par le phénomène de la collaboration dans les villes occupées par les troupes françaises. Les *afrancesados* justifient *a posteriori* leur engagement aux côtés de Joseph Bonaparte par la force d'entraînement du nouveau régime. Chez les collaborateurs subalternes, un phénomène de conformisme explique leur passivité³³.
- 26 La spontanéité, qui ne concerne donc que les villes libres de troupes françaises, peut être mise en question par plusieurs indices. Nous possédons des mémoires et des rapports d'observateurs qui insistent sur la « fermentation des esprits » par le clergé notamment³⁴. Cette perception est confirmée par les écrits autobiographiques de Blanco-White, arrivant à Séville à ces mêmes dates et remarquant l'activité du clergé de la ville pour monter le peuple contre les Français³⁵.
- 27 Les diplomates français présents en Espagne au moment des faits insistent sur un autre mode de mobilisation. Ils repèrent l'activité des partisans de Ferdinand VII en Aragon et à Valence³⁶. La seule manière pour eux de comprendre la rapidité de diffusion du soulèvement est de croire en une vaste conspiration orchestrée par les fernandins et relayée par le clergé³⁷.
- 28 Cette interprétation est corroborée par des témoignages de patriotes. Des passages de l'autobiographie de José Palafox concernant les jours qui précèdent le soulèvement, on peut déduire l'existence de courants d'opinion favorables à une insurrection générale des provinces³⁸. Claude Morange a tenté de retracer l'itinéraire du comte del Montijo. Dans un manifeste justifiant sa conduite, il donne des indications sur les relations qu'il entretient avec des instigateurs du soulèvement à Séville et à Badajoz³⁹. La préparation du soulèvement de Valence où les frères Bertrán de Lis ont été contactés, selon leur propos, par un fernandin est un indice supplémentaire. Ces deux personnes se réunissent avec un ecclésiastique, le père Rico, un des meneurs des manifestations de foule, un avocat, Manuel Cortes y Sanz, et deux autres militaires. Dans la nuit du 23 au 24 mai, ils se retrouvent dans le palais du comte de Cervellón pour préparer l'action décisive du lendemain (prise de la citadelle et mise en place d'une junte patriotique)⁴⁰. Les Bertrán ont également des liens avec des *regidores*⁴¹.
- 29 Dans d'autres villes où les récits du soulèvement sont peu explicites sur l'identité des meneurs, il est remarquable d'observer les personnes qui sont convoquées le jour même ou le lendemain pour participer à la nouvelle autorité, la junte patriotique. Aux côtés des responsables des autorités locales, nous trouvons souvent des puissants du lieu, des aristocrates qui n'avaient pas de fonctions officielles et qui appartiennent aux grandes familles de la noblesse espagnole, possédant de larges clientèles. À Murcie, les trois principaux propriétaires de la *huerta*, tous titrés, sont invités à la junte par la municipalité. Compte tenu des relations politiques dans ces villes, il est possible de proposer l'hypothèse d'un soulèvement issu de l'accord des chefs de la communauté mobilisant, à différents degrés leur clientèle et leurs subordonnés.
- 30 Par ailleurs, la réalité des manifestations de foule dans les rues, la soudaineté de certaines actions, le rôle déterminant de certains déclencheurs, sont des éléments qui montrent une certaine capacité de réaction de la population. Plutôt que de spontanéité, on pourrait

parler en suivant Arlette Farge de la « disponibilité »⁴² de la population urbaine à croire des nouvelles, à s'émouvoir et à se rassembler. La population ne se mobilise que si, sensible au sujet, elle considère que son intérêt est en jeu. Ici, la circulation de l'information, à partir de nouvelles authentifiées ou de rumeurs cadrant avec le crédible, est fondamentale pour rassembler la population et l'unir derrière un seul but. Ce but, avant d'être commun à la foule procède de la capacité de chacun à interpréter certains signes comme menaces de l'ordre des choses : l'annonce des abdications ; l'oubli de festivités royales ; l'avancée de troupes françaises. Le rôle des meneurs est de guider cette interprétation en présentant les signes d'une manière univoque.

L'invention d'un espace public

- 31 Une fois les nouvelles autorités établies, la relation avec la population se maintient par l'intermédiaire de la presse qui publie sur ordre des juntes des manifestes justifiant la prise du pouvoir et la rupture avec Madrid. En s'expliquant publiquement, les juntes cherchent à convaincre et à s'assurer le soutien de la communauté, comme si le changement de titulaire de la souveraineté n'allait pas de soi.

« Dans tout type de gouvernement, ceux qui sont à sa tête doivent présenter le compte exact du pouvoir et des intérêts qui lui ont été confiés. La bonne foi doit être toujours le caractère spécifique de ceux qui commandent : elle augmente la force de l'État par la confiance réciproque qui règne entre le gouvernement et les communautés dont les droits n'ont jamais pu être prescrits par l'arbitraire scandaleux qui nous a précédé. »⁴³

- 32 Ainsi s'exprime les membres de la junte de Grenade au mois d'octobre 1809. La déclaration n'est pas seulement de principe. Elle a été mise en pratique. Dans le *Diario de Granada*, sous la rubrique « *operaciones de la Junta* », celle-ci a informé régulièrement sur son activité. Le manifeste se poursuit par la présentation des comptes financiers de la province, de l'état des troupes et des charges de l'administration.

- 33 La manière de s'adresser aux gouvernés utilisée par les juntes dès les premiers mois suivant leur établissement est un jalon aidant à comprendre le passage d'un espace confidentiel du pouvoir à la sphère publique du politique. Si nous considérons le manifeste de la junte de Séville du 17 juin 1808, son titre, à lui seul, montre l'importance que revêt la transparence de la communication entre gouvernement et gouvernés : *Manifiesto o declaración de los principales hechos que han motivado la creación de esta junta Suprema de Sevilla...* (c'est moi qui souligne). Partant du principe que la junte a été créée « à la demande du peuple », elle se doit de maintenir le contact avec lui sous la forme de rapports sur la situation politique présente. La création de journaux par les juntes peut également être interprétée dans le même sens. Ils ne sont pas seulement les vecteurs de la propagande patriotique, ils servent aussi à présenter les actions des nouvelles autorités. Le rédacteur du *Diario de Badajoz*, fondé à l'initiative de la junte d'Estrémadure précise ainsi le rôle des membres de la junte dans l'entreprise du journal :

« Vous avez cru opportun de publier un quotidien, au moyen duquel se diffuseront et se généraliseront vos décrets et vos décisions, se fixera l'opinion publique et s'avivera dans tous les cœurs les sentiments patriotiques. »⁴⁴

- 34 Fixer l'opinion publique revient, ici, à donner la version officielle des événements, mais la référence à cette « opinion publique », à la suite de la mention des décrets et des décisions de la junte, revient à lier les actions du gouvernement à leur perception dans le « public ». À Palma de Majorque où plusieurs membres de la junte sont visés par des rumeurs calomnieuses et des pasquins dénonciateurs, Ayamans propose que les actes des sessions soient publiés dans le quotidien que la junte finance. Il estime que le secret des

délibérations entretient les rumeurs et ne permet pas d'établir une relation de confiance entre les responsables de l'autorité et les habitants de la ville⁴⁵. La *Gaceta de Oviedo*, organe officiel de la junte des Asturies, publie plusieurs comptes rendus de ses sessions. Cette junte, dans son premier manifeste (24 mai 1808) s'est placée de suite sous le regard de la communauté quand elle a déclaré « Asturiens loyaux et chers compatriotes, vos premiers vœux sont maintenant accomplis ». Le rédacteur du *Diario de Manresa* communique à la Junte centrale l'historique de son journal et donne des indications du même type sur l'importance de la publication des actions du gouvernement⁴⁶. À la veille des Cortès extraordinaires de Cadix, le congrès des représentants du Principat, réunis à Tarragone par la junte de Catalogne se demande s'il faut « éclairer le public » en diffusant officiellement les comptes rendus des sessions. Ils approuvent l'idée et décident de publier également la liste des députés de la principauté « pour que tout catalan sache qui le représente »⁴⁷.

- 35 À ces exemples, il faudrait ajouter l'imposante quantité de *bandos, edictos, decretos et proclamas* publiés par les juntas provinciales car même si la pratique d'informer les habitants des dispositions du gouvernement n'est pas nouvelle, leur nombre induit une communication permanente entre les autorités et les populations. À travers la presse patriotique officielle, il est possible de détecter un devoir d'information vis-à-vis d'un public que l'on pourrait définir comme le destinataire des actes du gouvernement.
- 36 La publicité des décisions, la circulation des textes et l'homogénéité du langage créent un espace public particulier où l'accès facilité à l'information permet à un plus grand nombre de discuter des questions politiques. Née d'abord d'un besoin d'explicitier les transformations des instances dirigeantes, dans un contexte où la légitimité qui émanait du trône a disparu et a été remplacée par celle de la communauté, la publicité des décisions puis des débats est devenue une obligation des autorités pour se faire reconnaître et provoquer l'adhésion par l'intermédiaire de la sanction de l'opinion. Politiquement, cette nouveauté correspond à la légitimation des juntas par la volonté du « peuple espagnol » manifestée lors du soulèvement et matérialisée ensuite par la référence à l'opinion publique.
- 37 Issue des juntas provinciales, la Junte centrale garde cette préoccupation de s'adresser aux Espagnols pour les informer sur le pouvoir qui les gouverne.
- « Depuis l'instant de son installation [la Junte centrale] a cru qu'une de ses premières obligations était celle de s'adresser à vous, de vous parler avec la dignité qui correspond à une grande et généreuse Nation, de vous informer de votre situation et d'établir d'une manière franche et noble ces relations de confiance réciproque qui sont les bases de toute administration juste et prudente. »⁴⁸
- 38 Le premier manifeste de la Junte centrale (26 octobre 1808) pose les principes d'un nouveau mode de relations entre un gouvernement et ceux qu'il gouverne. La volonté de diffusion la plus large est prouvée par le tirage du manifeste indiqué par Quintana dans ses Mémoires : 9 000 exemplaires⁴⁹. Le devoir d'information, cette obligation de rendre public ce que les pratiques habituelles du pouvoir monarchique absolu tenaient secret, est à rapprocher de la volonté de la Junte de représenter la nation en même temps que le roi. En tant que représentante du roi absent, elle n'aurait pas besoin de se référer à l'assentiment national, mais représenter la nation est un des fondements de sa légitimité. Légitimité beaucoup plus concrète, puisque, si elle la perd, elle perd en même temps les moyens de son action. Selon Habermas, dont nous suivons le raisonnement éprouvé pour d'autres pays, la publicité des affaires de l'État, rompant avec les pratiques de

confidentialité de l'Ancien Régime, ouvre un espace pour le développement de l'opinion publique en tant que capacité à raisonner sur le politique⁵⁰.

- 39 Une manifestation concrète de cette ouverture est la consultation nationale que lance la Junte centrale au sujet de la convocation des Cortès (décrets du 22 mai et du 8 juin 1809). Restée dans l'histoire sous le nom de *Consulta al Pais*, il s'agit d'un questionnaire en huit points adressé aux autorités établies (juntas, municipalités, évêques, chapitres, université) et, plus intéressant pour notre démonstration, à tous les Espagnols qui le désirent. Les thèmes abordés sont aussi cruciaux que la législation de la monarchie, la place des Amériques dans l'assemblée, la réforme du système d'instruction publique, les finances et la fiscalité... Les avis doivent servir aux membres des commissions spécialisées qu'a mises en place la Junte centrale pour préparer les travaux des Cortès. La consultation nationale modifie les rapports politiques entre les Espagnols et le pouvoir souverain. Les réformes ne seront pas élaborées et imposées par la volonté de quelques ministres mais seront le produit des réflexions de ceux pour qui elles seront appliquées.
- 40 Les témoignages de l'époque ne concordent pas sur l'effet produit par la consultation ; si Jovellanos se montre déçu, Argüelles garde le souvenir d'un moment enthousiasmant :
 « En peu de temps, on rassembla à Séville un nombre incroyable d'écrits de tout genre et de tout type. Les cercles scientifiques et littéraires, les savants, les érudits, les hommes publics, les personnes notables de toute profession et de toute catégorie, tous s'empressèrent d'envoyer au Gouvernement le fruit de leurs réflexions et de leur théorie. »⁵¹
- 41 En raison de la guerre et des pertes ultérieures, ne nous sont parvenus qu'une soixantaine de rapports dont la moitié ont été rédigés par des particuliers. La principale différence entre les rapports officiels et les rapports de particuliers est la liberté de ton de ces derniers. Ils ne cherchent pas à répondre point par point aux huit questions et se présentent plutôt comme des dissertations sur les réformes à entreprendre.
- 42 Alors que ce thème ne figurait pas expressément dans le décret, nombre de rapports s'intéressent au mode d'élection aux Cortès⁵². L'analyse, à la veille de l'ouverture de l'assemblée, des différents points de vue nous indique le chemin parcouru depuis le soulèvement patriotique des provinces. La question de la représentation de la nation est au centre du débat. Le rôle du peuple dans les manifestations, l'intérêt manifesté pour le consentement populaire vis-à-vis des actes du gouvernement, trouve ici sa traduction législative.
- 43 Aucun des rapports conservés ne souhaite le maintien du système traditionnel de la représentation des villes privilégiées par l'intermédiaire de leurs *regidores*. Les rapports les plus prudents ne préconisent qu'un élargissement du nombre de villes représentées aux Cortès. Cet aménagement est surtout proposé dans des rapports d'ecclésiastiques et apparaît très peu chez les particuliers. Fondamentalement, la représentation du royaume aux Cortes de Castille repose sur une conception de la nation comme un ensemble de communautés identifiées par leur territoire. Ceux qui partagent cette conception et qui souhaitent la réforme des Cortès proposent une représentation générale des villes ou des provinces.
- 44 Les différentes communautés qui constituent la nation sont elles-mêmes composées de trois ordres : le clergé, la noblesse et le « peuple » ou le « *comùn* », selon les textes. L'identité du mouvement patriotique dans toutes les provinces a réduit la vision territoriale morcelée pour faire apparaître un sentiment d'appartenance nationale au sens de l'ensemble du royaume (y compris les Amériques). Ce sentiment se retrouve dans

nombre de textes qui, par ailleurs, n'en tirent pas les mêmes conclusions politiques. En revanche, dans tous les cas, la représentation nationale prend moins en compte la base territoriale que la base sociale. Les Cortes doivent donc représenter la nation par la réunion des représentations des trois ordres. Des auteurs emploient le terme « d'états généraux » pour qualifier ces nouvelles Cortes qu'ils dénomment « espagnoles » ou « nationales ».

- 45 Avec l'expérience du soulèvement, les termes peuple et *nation* ont évolué d'une manière plus profonde vers la valorisation du premier au sens de la partie la plus nombreuse de la population et vers l'identification du second avec le premier. Le rapport de la junte d'Estrémadure le traduit ainsi : « au peuple seul se doit la liberté de la nation »⁵³. Cette affirmation implique de repenser le mode de représentation :

« il ne convient donc pas d'autre représentation que celle du peuple. Il n'est pas contraire à cette proposition que pour les Cortes puissent être élus des membres de la Noblesse et du Clergé sauf celui qui aurait une autre pensée que celle du peuple. »

⁵⁴

- 46 Une nouvelle définition du corps politique en découle, étendu à l'ensemble de la population (masculine), incluant donc le peuple (et plus seulement les corps privilégiés) qui peut exercer les droits de la nation.
- 47 Pour autant certains veulent préserver une certaine hiérarchie dans ce corps politique si vaste. Des constructions souvent artificielles sont présentées pour distinguer ses membres. Certains auront plus de droits que d'autres. Certes, tous les membres du corps politique pourront participer aux élections (principe d'inclusion collective de la nation), mais on choisira d'avantager certains. Soit les archevêques, membres de droit des Cortes comme le propose le rapport de la junte de Majorque. Soit les élites intellectuelles et économiques par de savants systèmes de péréquation visant à augmenter la représentation des grandes villes. Nous retrouvons là une préoccupation des notables instruits de l'époque : les « talents », ceux qui ont la « capacité » - selon une formule éprouvée dans la première moitié du XIXe siècle - doivent représenter la masse du peuple⁵⁵. Soit en faisant une différence selon la fortune : seuls les plus riches pourront être élus. Le recours à un système censitaire est souvent présenté comme la meilleure façon de distinguer à l'intérieur d'un corps politique indifférencié ceux qui auront plus de droits que les autres.
- 48 Les textes les plus modernes intègrent la totalité des Espagnols dans le corps politique selon une procédure unique, valable pour tous.
- « Le peuple sait aujourd'hui, par une longue expérience, que rien ne peut se faire sans lui. »⁵⁶
- 49 Le soulèvement et le patriotisme populaire ont créé une nouveauté dans la vie politique de l'Espagne. Il faut en prendre toute la mesure et modifier le système qui faisait du peuple un ensemble de sujets passifs. Il est maintenant un acteur du politique et cette action passe par son intégration dans le corps politique national et sa participation au pouvoir à travers sa représentation. Les privilèges anciens sont ainsi récusés au nom de l'égalité de droits des membres d'une même nation, selon une thématique énoncée par plusieurs textes patriotiques de l'été 1808⁵⁷.

« Si le peuple espagnol fut le seul qui, par un sentiment général, commença l'œuvre de rédemption [de la monarchie] et de celle de son roi, si c'est le même sentiment qui l'a soutenu et la soutient au prix de sa fortune, de son sang, de ses peines, lui seul a le droit de choisir les moyens de la perfectionner dans la grande assemblée de ses Cortès. »⁵⁸

50 La manière la plus cohérente de représenter la nation ainsi définie est la proportionnalité du nombre des députés par rapport à la population. La méthode se veut rationnelle et garantit l'égalité des individus qui composent le corps politique. Parmi les rapports, la proposition se rencontre quinze fois sur quarante-quatre, soit environ un tiers, à égalité de proportion entre les officiels et les particuliers. Il existe donc un groupe numériquement non négligeable d'Espagnols qui pensent l'avenir de la monarchie à partir du schéma de la nation moderne. La première participation de tous les citoyens à la vie politique est l'élection de leurs représentants qui seront chargés de l'élaboration de leur gouvernement. Selon l'esprit moderne, cette participation est le fondement d'un corps politique actif producteur de la volonté générale⁵⁹.

Les élections aux Cortès extraordinaires de Cadix

51 Les différents décrets pris par la Junte centrale à la fin du mois de décembre 1809 mêlaient plusieurs modes de convocation des représentants de la nation espagnole. L'hybridation des genres avait été le moyen de faire un compromis entre les partisans du système traditionnel et les fortes pressions des députés et des membres de commissions spécialisées chargées de la préparation de l'assemblée. Ainsi, les ordres privilégiés étaient convoqués à part, les villes qui avaient anciennement droit de vote aux Cortes étaient automatiquement représentées par leur *regidor* et, nouveauté radicale, le reste de la population, en proportion du nombre d'habitants par province élisait des députés. Il s'avère que seules des convocations des villes et de la population furent envoyées. Celles du clergé et de la noblesse ont été retardées en raison d'une décision de dernière minute qui voulait que les listes électorales soient vérifiées pour qu'aucune personne ayant eu des liens avec le gouvernement josphin ne puisse se présenter.

52 Il en résulte que les élections qui se déroulent au début de l'année 1810 présentent un caractère radicalement nouveau. Si l'on excepte les 35 députés des villes privilégiées, ce sont 209 représentants authentiques de la population péninsulaire, auxquels il faut ajouter 50 députés des Amériques, qui sont élus par un scrutin quasi-universel pour l'époque. La procédure électorale prévoit trois degrés : la paroisse, le *partido* et la province. Les électeurs sont tous les hommes majeurs à l'exception des domestiques et des clercs réguliers (c'est-à-dire des personnes dépendantes)⁶⁰. Il n'y a pas de condition d'éligibilité autre que celle des électeurs. Le système qui paraît résolument moderne est en fait calqué sur les élections qui se déroulaient chaque début d'année pour désigner les *síndicos* et *procuradores del común* dans les municipalités. La nouveauté provient du mandat que les électeurs vont donner à leur député. Les manifestes de la Junte centrale ont bien précisé qu'il s'agissait de réformer la monarchie espagnole. On invite l'ensemble de la population, à travers les chefs de famille, à décider de ceux qui se chargeront de l'opération.

53 L'analyse des procès verbaux des élections aux différents degrés est un moyen de percevoir comment se rejoignent les pratiques traditionnelles et les pratiques modernes de la politique. D'après plusieurs échantillons des élections, il est possible de déterminer les types de conduite des électeurs.

54 L'intérêt majeur de ces analyses électorales est de nous montrer que des élections sans campagne électorale, sans candidature déclarée, révèlent le tissu politique local. Les choix des élus en compétition (clercs et membres des autorités) et la cohésion géographique montrent le décalage entre le discours politique autour de Cortès nationales et la réalité d'une société traditionnelle fonctionnant selon la réputation

plutôt que l'opinion publique et l'appartenance à une communauté locale plutôt qu'à un ensemble national. Nous sommes loin des abstractions de la presse politique moderne.

- 55 Au premier degré, ce sont surtout les curés de la paroisse qui sont élus. Au niveau supérieur, la ville *cabeza de partido*, la sélection se fait en faveur de l'élite locale (des *regidores*, des chanoines). Ce n'est qu'au niveau de la capitale de province que les scrutins peuvent être plus disputés entre des personnalités de plus haut rang qui tentent de mobiliser leurs partisans⁶¹.
- 56 Les élections à Valence, étudiées par Tomas Aparisi, donnent des résultats différents. Dans une grande ville active et dynamique sur le plan culturel (il s'agit d'un des pôles d'émission de la presse entre 1808 et 1810), le choix des électeurs apparaît plus politique. Outre des personnages influents du gouvernement de la province on remarque la forte présence des membres du Valence éclairé : le bibliothécaire du palais épiscopal, Javier Borrull, ancien professeur de droit de l'université, membre de la junte et partisan déclaré du constitutionnalisme historique. Parmi les élus figurent aussi Joaquín Lorenzo Villanueva, connu pour ses travaux historiques, ancien membre de la Junte des matières ecclésiastiques et José Castello, membre actif de la Société Économique des Amis du Pays de Valence. Ainsi, en tout ce sont pas moins de huit personnes sur vingt-deux qui appartiennent à ce monde de la culture et qui sont tous "amis"⁶².
- 57 Si l'on veut tirer un enseignement général de ces quelques cas, on peut observer que chaque degré fonctionne d'une manière assez autonome, c'est-à-dire selon la perception des acteurs, limitée par l'environnement politique et social local. Dans les paroisses, cette perception ne prend pas en compte l'enjeu provincial, mais se cantonne à une sélection à l'intérieur de la communauté (les curés, par exemple). À l'échelon supérieur, les *partidos*, l'enjeu provincial guide les scrutins. L'opération électorale permet un nouveau tri social qui se traduit par le choix de personnalités de rang supérieur. La manière dont elles vont voter lors des scrutins du troisième degré indique une certaine cohésion entre elles. C'est là que se forment les premiers groupes d'électeurs que nous retrouvons à l'échelon provincial votant en fonction de l'enjeu national et cherchant à imposer leurs "candidats". Les rivalités se lisent dans les différents scrutins et la force de certains groupes en compétition permet d'influer sur les résultats alors qu'officiellement l'absence de campagne électorale, de candidature déclarée et le tirage au sort devraient limiter les possibilités d'action de ces groupes.
- 58 Les résultats des élections dans les provinces renvoient aux pratiques traditionnelles. Pourtant, le jour de l'ouverture des Cortes, le décret fondamental, première étape d'une véritable révolution, est adopté : la souveraineté de la nation. Pour comprendre ce paradoxe, il faut prendre en compte l'élection des députés suppléants. En effet, pour que chaque province soit représentée et pour compenser la durée du voyage des députés américains, il a été décidé que les réfugiés des provinces occupées ainsi que les natifs des Amériques présents à Cadix voteraient pour des députés suppléants. L'atmosphère de ces élections, totalement différente de celles des provinces, nous plonge dans un univers beaucoup plus moderne⁶³. Les comices électoraux sont plus restreints, il n'y a que deux degrés et surtout tous les électeurs sont des personnes liées de près ou de loin au gouvernement patriote qu'ils ont suivi au fur et à mesure des retraites. On y trouve un grand nombre de fonctionnaires, au courant des affaires publiques, des publicistes aussi qui écrivent pour la nouvelle presse d'opinion qui s'est épanouie au cours de l'automne 1809 à Séville. Les ententes pour faire passer des candidats sont plus faciles et les élus sont des personnalités acquises aux réformes, bien au fait de l'objectif constitutionnel

assigné aux Cortès extraordinaires. Représentant au moment de l'ouverture de l'assemblée, le 25 septembre 1810 plus de la moitié des députés, ils peuvent influencer sur l'ensemble et faire passer des décrets audacieux comme celui de la souveraineté nationale ou celui de la liberté de la presse (octobre 1810). On les retrouve à la commission de constitution et même si au fur et à mesure de l'arrivée des titulaires provinciaux ou américains, la radicalité des propositions s'estompe, la Constitution de Cadix proclamée en mars 1812 institutionnalise la modernité politique en Espagne.

NOTES

1. Miguel Artola, *Antiguo régimen y revolución liberal*, Madrid, Ariel, 1983, p.162.
2. Gabriel Lovett *La Guerra de la Independencia y el nacimiento de la España contemporánea*, 1975, t.1, pp.158-159.
3. Angel Martinez De Velasco, *La formación de la Junta central*, Pampelune, Ediciones Universidad de Navarra, 1972, p.78.
4. Richard Herr, « Nación política y pueblo en el levantamiento de España en la primavera de 1808 », *El Dos de mayo y sus precedentes*, Actas del congreso internacional, Madrid, Consorcio para la organización de Madrid Capital europea de la cultura, 1992, p. 231.
5. Richard Hocquellet, *Du soulèvement patriotique à la souveraineté nationale. La première phase de la révolution espagnole (mai 1808-septembre 1810)*, thèse de doctorat de l'Université Paris I, chap. 1. Version publiée à la Boutique de l'Histoire éditions, Paris, 2001, *Résistance et révolution durant l'occupation napoléonienne en Espagne*.
6. Conde de Toreno, *Historia del Levantamiento, Guerra y Revolución de España*, 1835-1953, p. 57.
7. Mauel Ardit Lucas, *Revolución liberal y revuelta campesina*, Barcelone, Ariel, 1977, pp. 120-121.
8. Toreno, *Historia del (...)*, op. cit., p. 69.
9. Manuel Gomez-Imaz, *Sevilla en 1808, servicios patrióticos de la Suprema Junta de Sevilla*, Séville, 1908, p.114.
10. M. Artola, *La España de Fernando VII, Historia de España*, T.XXXII, Madrid, Espasa Calpe, 1968, p.62.
11. *Ibid.*, p.59.
12. L'envoyé est le comte de Teba, frère du comte de Montijo.
13. Domingo Gascon, *Teruel en la guerra de la Independencia*, Madrid, Minuesa, 1908, p. 34.
14. Vicent Genoves Amoros, *Valencia contra Napoleó*, Valence, L'Estel, 1967, pp. 28-29.
15. M. Artola, *La España de (...)*, op. cit., p. 61.
16. Adolfo Blanch, *Historia de la Guerra de la Independencia en el antiguo Principado de Cataluña*, 1968, p. 45.
17. M. Artola, *La España de (...)*, op. cit., p. 54.
18. Zamora, Archivo de la Diputación Provincial, Actas de Cabildo (A. C.) 1808, fol. 66.
19. *Ibid.*, fol. 67-69.
20. Murcie, Archivo Histórico Municipal., A.C., 1808, fol. 162.
21. Orihuela, Archivo Municipal, A.C., 1808, L 239, fol. 342.

22. Jaén, Archivo Municipal, A.C., 1808, fol. 88.
23. Grenade, Archivo Histórico de la Ciudad., A.C., L. 148, 1808, fol. 75.
24. M. Artola, *La España de (...)*, op. cit., p. 66.
25. Gérard Brey, « La Galice dans la tourmente révolutionnaire, 1780-1820 », *La Révolution française et son "public"*, Actes du colloque, Université de Besançon, 1989, p. 197.
26. Toreno, *Historia del (...)*, op. cit., p. 60.
27. *Ibid.*, p. 62.
28. *Ibid.*, p. 63.
29. *Ibid.*, p. 67.
30. Luis Battle Y Prats, « Gerona, mayo de 1808 », dans *Estudios de la guerra de la Independencia*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, t. 1, 1964, pp. 384-386.
31. Gérone, Archivo Histórico Municipal, A.C., 1808, fol. 115.
32. Toreno, *Historia del (...)*, op. cit., p. 56.
33. *Manifiesto de la conducta política del marques de Arneva durante la revolución de España*, Paris, 1810, p. 2.
34. « Mémoires du capitaine Cartwright », dans Beauchamp, *Mémoires relatifs aux révolutions d'Espagne*, Paris, 1824, t. I, pp. 147 et sq.
35. José María Blanco, « autobiografía » (1830), dans *Obra inglesa de Blanco White*, Barcelone, 1982, p. 171.
36. Geoffroy de Grandmaison, *Correspondance du comte de Laforest ambassadeur de France en Espagne*, publiée pour la Société d'Histoire contemporaine par ..., Paris, A. Ricard, 1905, vol 1, pp. 50-51.
37. *Ibid.*, pp. 57-58.
38. José Palfox, *Memorias, Saragosse*, Cuadernos de cultura aragonesa, n°15, 1994, p. 52.
39. Claude Morange, « El conde del Montijo durante la guerra de la Independencia, apuntes para su biografía », *Trienio, ilustración y liberalismo*, n°2, Madrid, 1983, p. 10.
40. Genoves, *Valencia contra (...)*, op. cit., p. 43.
41. Encarnación García Moneris, « Los nuevos hidalgos y el poder local en la crisis del Antiguo Regimen : el caso valenciano », *Les élites locales et l'État dans l'Espagne moderne, XVIe-XIXe siècle* (Martine Lambert-Gorges dir.), Bordeaux, CNRS-Maison des Pays Ibériques, 1993, p. 276.
42. Arlette Farge, *La vie fragile, violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1986, p. 203.
43. *Manifiesto de la Junta Suprema de Granada a los habitantes de su provincia*, Grenade, 1er octobre 1809.
44. « Introducción », *Diario de Badajoz*, 17 juin 1808.
45. Archivo del Consell de Mallorca, Actas de la Junta Suprema de Mallorca, lib.X.830, fol. 104, session du 7 juillet 1808.
46. Archivo Histórico Nacional (A.H.N.), Estado, leg.9-E, n°2, lettre de José Altina y Carbonell, 9 juin 1809.
47. Archivo de la Corona de Aragón, Actas de la Junta Superior de Cataluña, lib. 40, fol. 42, session du 30 juillet 1810.
48. *La Suprema Junta Gubernativa del Reyno a la Nación española*, 26 octobre 1808.
49. Manuel Quintana, « Memoria sobre el proceso y prisión de Don Manuel José Quintana », *Quintana Memoria del Cádiz de las Cortes*, Ed. Fernando Durán López, Cadix, Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 1818-1996, p. 90.
50. Jürgen Habermas, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, pp. 32-36.

51. Agustín Arguelles, *Examen histórico de la reforma constitucional de Cádiz*, Londres, 1835, p. 123.
52. Voir l'étude complète dans Richard Hocquellet, « Des sujets aux citoyens, une analyse des projets électoraux avant les Cortes de Cadix », *Annales historiques de la Révolution française*, 2001, n°1, pp.1-19.
53. Rapport de la Junte d'Estrémadure, dans Román Gomez Villafranca, *Extremadura en la guerra de la Independencia*, Badajoz, 1908, p. 265.
54. *Ibid.*
55. Le rapport de Juan Sala ajoute à la représentation proportionnelle de la population, une représentation supplémentaire des consulats de marchands et des capitales de province. A.C.A. Guerra de la Idependencia, caja 11.
56. Rapport de l'université de Mallorca, 9 septembre 1809, Archivo del Congreso de los Diputados (ACD), general, leg.5, n°58.
57. Manuel Perez Ledesma, « Las Cortes de Cádiz y la sociedad española », « Las Cortes de Cádiz », *Ayer*, n° 1, Madrid, Marcial Pons, 1991, pp. 175-176.
58. Rapport de la junte de Trujillo, 11 janvier 1810, A.C.D., general, leg. 5, n° 29.
59. Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen, histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1992, pp.55-63.
60. Cf. Pilar Chavarri, 1988, pp. 335-336.
61. L'analyse des différents procès-verbaux concernant les villes de Cuenca, Murcie, Orihuela, León, Cadix et la province de la Manche. Voir Richard Hocquellet, *Du soulèvement patriotique (...), op. cit.*, chap. 12.
62. Tomas Aparasi, *Les élections des députés valentiens aux Cortès de Cadix (1810)*, mémoire de maîtrise de l'Université Paris I, sous la direction de F. X. Guerra (inédit), 1988, pp. 119-121.
63. Marie-Danielle Demelas et François-Xavier Guerra, « Un processus révolutionnaire méconnu, l'adoption des formes représentatives modernes en Espagne et en Amérique (1808-1810) », *Caravelle. Cahiers du Monde hispanique et luso-brésilien*, Toulouse, 1993, pp. 5-57.

RÉSUMÉS

La guerre d'Indépendance espagnole comporte un paradoxe politique : l'écart entre la réaction patriotique à forte connotation réactionnaire et la proclamation de la constitution libérale de Cadix par ces mêmes patriotes.

L'analyse précise du soulèvement de 1808 nous donne des éléments de réponse permettant de dépasser les paradoxes : à l'initiative de la formation des gouvernements insurrectionnels que sont les juntas nous trouvons les élites locales, mais qui doivent s'appuyer sur le peuple pour consolider la légitimité de la résistance.

Le développement de la presse crée un espace public comme jamais auparavant en Espagne. Il permet l'apparition de l'opinion publique. Quand se discutent les modalités de la réunion d'une assemblée des patriotes en lutte, les débats sur la définition de la nation, et donc de la manière de la convoquer, donnent l'avantage aux partisans de la modernité politique telle qu'elle a pu s'exprimer dans la France révolutionnaire.

The Elites and the People in the Face of Napoleonic Invasion : Traditional Social Practices and Modern Politics (1808 – 1812)

The war of Spanish independence contains a political paradox : the chasm between the highly reactionary patriotic response and the proclamation of the liberal Cadiz constitution by the self-same patriots.

A careful analysis of the 1808 uprising gives us part of the answer and helps to unravel the paradoxes : behind the initiative setting up the insurgency governments known as the *juntas*, we find the local élites who needed, however, the backing of the people in order to legitimize their resistance. The development of the press created a public sphere unknown before in Spain. It allowed public opinion to surface. When the means of summoning an assembly of armed patriots were discussed, the debate about the definition of the nation, and hence the way it should be convened, gave the advantage to those in favour of political modernity as expressed in revolutionary France.

INDEX

Mots-clés : Espagne, révolution, patriotisme, presse, libéralisme, opinion

AUTEUR

RICHARD HOCQUELLET

UMR 8565 (EHESS-Université Paris I)